



ÉDUCUER ENSEMBLE

Le lien de la communauté éducative

2007-2008

2008-05-30

n° 39

SPÉCIAL BACCALAURÉAT

A l'approche des examens nationaux de juin 2008, le MENFP a fait parvenir à la Direction des épreuves-modèles pour la Première et la Terminale, tout en invitant les professeurs à informer les élèves des nouvelles modalités retenues et à leur faire passer ces tests. Examens de philosophie, d'anglais, de biologie, de chimie, de géologie, de mathématiques, de physique, de littérature : élèves et professeurs ont apprécié la démarche. Ils se préparent à la semaine du 23 juin de manière plus directe. ... Mais en même temps quelques irrégularités apparaissent dans les documents envoyés et quelques corrections s'imposent ... Toutefois l'examen de littérature soulève des problèmes plus graves. La parole à un professeur de littérature.

Fr. J. B.

QUAND LA GARDIENNE DU TEMPLE BRADE LE FEU SACRÉ

OU LES AFFRES D'UN PROFESSEUR DE LITTÉRATURE DÉSORIENTÉ.

J'ai reçu, il y a peu – au début de la semaine pour être exact – un précieux document intitulé : « Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle – Baccalauréat première partie – Rhéto B, C, D – Modèle ». J'en étais tout émoustillé. Pensez donc : depuis des semaines, l'on nous rebat de la rénovation et de la modernisation des examens (chose fort salutaire au demeurant), et j'étais fort impatient – comme mes élèves – de voir comment les examens allaient se passer.

Premier constat : c'est un examen à deux coups ! Une heure pour l'évaluation des connaissances, deux pour l'évaluation des capacités de réflexion. Après tout, pourquoi pas ? Nul ne va se plaindre qu'il soit demandé enfin à nos chères ouailles de mémoriser quelques bribes d'une précieuse connaissance. Le savoir étant le soubassement de la réflexion, évaluer l'un et l'autre ne peut être que salué comme démarche. Et pourtant, depuis deux jours mon courroux ne cesse de croître au gré de mes ruminations. Jugez donc !

En préambule, vingt-cinq questions de connaissances générales, qui à réponse à choix multiples, qui en tableaux à compléter. Pas de tracas pour mes jeunes de Section B : en un an, ils ont été pétris d'interrogations et de devoirs de ce genre (parfois même plus impressionnants, demandez-leur !).

Oui, mais... À ma connaissance, *La Princesse de Clèves* est de Mme de La Fayette et non pas Mme de Sévigné comme affirmé dans le tableau de la question 9. Et jusqu'alors, je ne connaissais pas de catégorie « roman mémoire » et j'ignorais l'existence d'un sous-genre romanesque intitulé « roman indigéniste » : toutes informations généreusement fournies par cette même question 9, décidément pleine de surprises. Ne sachant pas le tout du tout, j'ignorais également – jusqu'à la lecture de la question 17 – qu'il puisse exister une « typologie moderne » du conte, et que dans les sous-catégories de cette étrange zoologie se trouve le « conte gaulois ». Je ne crois pas non plus que Voltaire ait inventé un genre littéraire (il a certes donné ses lettres de noblesse au conte philosophique, mais de là à lui en attribuer la paternité...). C'est pourtant ce que la question 20 semble suggérer !

Éventuellement, fermons les yeux sur ces coquilles et billevesées... Après tout, que celui qui n'a jamais fait d'erreur biffe le premier en rouge ce savant document !

Oui, mais... toujours ! Sur les vingt-cinq questions, il est impossible d'apporter à cinq d'entre elles (questions 2, 10, 13, 15 et 24) une réponse correcte (d'après celles présentées en choix). Et l'un des tableaux pose problème : des auteurs proposés ne peuvent trouver une œuvre leur appartenant et encore moins une place dans ledit tableau. Plus fort, il est demandé aux jeunes de citer un auteur et une œuvre littéraire entrant dans le cadre... d'un mouvement de pensée en économie de la deuxième moitié du 19^e siècle : le mouvement « néo-classique » ! Le bon père Ubu va être obligé d'aller se rhabiller...

Oui, mais... encore et toujours : pourquoi un modèle d'examen national doit-il aller « piquer » aux copains de l'étranger des questions pour ses pupilles ? En l'occurrence, ici, les copains sont ceux de l'académie de Guadeloupe (http://www.ac.guadeloupe.fr/Cati971/snd_degre/droit_homme/quiz/quiz_litterature.html) qui font les frais de la manœuvre au profit de six questions du présent prototype d'épreuve.

Bon ! Après une heure passée en joyusetés diverses et variées, le candidat en aura terminé avec les aventures ubuesques, pensai-je un rien désabusé et fataliste. Il va enfin pouvoir donner sa vraie mesure dans une solide réflexion et enfin témoigner de ses véritables capacités. Que nenni, cher ami, que nenni ! En fait à ce stade, il ne vient guère que prendre l'apéritif. L'épreuve est devant lui ! À son gré, il peut prendre un texte à étudier ou un sujet à développer : le menu est varié.

Même l'étude de texte est à la dévotion : ou Lhérisson ou Hugo...

Soyons patriotes, prenons le facétieux Lhérisson : 20 petites lignes, ça ne doit pas être méchant... **Oui, mais...** Stupeur : le texte présenté sous le label « Justin Lhérisson – *Zoune chez sa ninnaine – extraits – 1906* » se révèle être fallacieusement le résumé – mal copié – de 12 chapitres, extrait de *Histoire de la littérature haïtienne illustrée par les textes* (Tome II, p. 571), de Berrou et Pompilus ! Pourquoi faire travailler sur un tel résumé en fin d'études littéraires et non sur un extrait de l'original ? Le candidat faisant confiance à ce document fautif n'est pas au bout de ses peines... Il devra affronter des questions (2a et b) auxquelles il est difficile de répondre au vu de la sécheresse inhérente à un résumé. Après cela, en 3, il devra faire montre de toutes ses

connaissances sur le statut des *rèstavèk* « en domesticité *du temps de l'auteur* » : je lui souhaite bien du plaisir. Il lui restera enfin à ne pas pouvoir répondre aux questions 4 et 5, faute d'éléments à utiliser, puisque le but d'une étude de texte est d'expliquer l'extrait sans s'en évader.

Le patriotisme étant impossible, faisons le coup de pied en France : **Victor Hugo**, *Les Contemplations*, de la grande pointure ! **Oui, mais...** Premier constat : tiens ! Hugo écrivait en prose dans ses recueils de poésies ! Deuxième constat : tiens ! la dernière phrase n'a pas de sens (Hugo devait être fatigué ce jour-là...). Troisième constat, après vérifications : tiens ! il manque le dernier vers du poème (sans doute pour justifier la mention « *extrait* » précisée dans les sources). Si le candidat se risque malgré ces constats dans les questions, il pourra tout au plus répondre aux deux premières. Les deux suivantes manquent d'à-propos et se révèlent assez stériles, tout en rappelant que nous avons à faire à « *un poème* » (qui l'eût cru ?). Quant à la dernière, sa formulation n'étant pas française dans son libellé, il vaut donc mieux ne pas en parler du tout.

Bon, ben voilà quoi ! Cessons les guerres picocholines, enterrons la hache de guerre, et puisque les études de textes sont impossibles, attaquons-nous à la **dissertation**, pense le candidat sensé et soucieux de bien faire.

Oui, mais... « *dissertation* » est peut-être un gros mot : une introduction de 8 à 10 lignes, deux paragraphes (minimum tout de même) de développement, une conclusion de 8 à 10 lignes, si l'on s'en tient aux consignes rigoureuses fournies au début de l'exercice. Bref, une petite rédaction de fin de neuvième année, quoi ! Et encore. Voilà le redoutable défi lancé au bachelier apeuré.

N'ayons peur de rien, lançons-nous... Au menu, quatre sujets. Le premier propose à un hyper-spécialiste de Price-Mars de traiter du sens des omissions de noms d'auteurs dans son œuvre phare : *Ainsi parla l'oncle*. Tout élève de Rhéto ayant appris par cœur cet ouvrage de référence, aucun problème à l'horizon... Le second offre un sujet de doctorat au malheureux qui se risquerait dans ses méandres : la vie sociale sous la régence en France « *entre 1715 et 1721* » – heureuse précision – telle que présentée dans les *Lettres persanes*... Tout élève haïtien digne de ce nom ayant ce petit opuscule comme livre de chevet... aucun problème à l'horizon ! (N.B. Pas sûr qu'un Français puisse dire quoi que ce soit sur la régence...) Bon ! Pas de problème : il est proposé un troisième sujet comme roue de secours ! Il faut prouver que Price-Mars a eu raison d'accabler le pauvre Hibbert... tout en prouvant qu'il a eu tort de le faire. L'exercice d'équilibriste semblant périlleux, d'autant plus que nous travaillons sans filet, jetons un coup d'œil à la quatrième et dernière proposition. Elle est composée de « citations » dont on ne connaît pas l'auteur, mais porte sur un livre au programme de la Rhéto et propose un début de plan qui peut être porteur. En fait, c'est le seul sujet vraiment accessible par le candidat. Le choix est tout de même limité...

Vous l'aurez compris, **je suis fâché**, et cela me rend caustique.

Je suis fâché, parce que je ne crois pas qu'on ait le droit de se moquer des jeunes en leur proposant de tels simulacres d'examens après les avoir fait étudier toute l'année dans la perspective d'un travail sérieux.

Je suis fâché, parce que je crois qu'on se moque du travail quotidien de centaines de professeurs qui travaillent dans l'ombre à la promotion intellectuelle de toute une jeunesse.

Je suis fâché, parce que je ne crois pas qu'un « examen » pareil puisse être la résultante d'un collègue d'enseignants sérieux et imbus de leur métier : ce serait une insulte à leur probité.

Je suis fâché, parce que je constate que la gardienne du savoir et la garante de son enseignement – notre Éducation nationale – brade à vil prix et sur une forfaiture ce qui est presque du domaine du sacré.

Je suis fâché, parce qu'on propose un examen unique à des candidats issus de diverses sections et donc dotés de compétences diverses.

Je suis fâché, parce que nous jouons de l'avenir de nos jeunes sur d'aussi piètres jauges.

Je suis fâché, parce que nous nous moquons, avec de telles propositions, de l'engagement sincère, coûteux et quotidien de milliers de familles qui font confiance, elles, aux détenteurs de l'Éducation.

Antan, la vestale fautive, la gardienne du feu sacré manquant à ses devoirs, était durement châtiée par le fouet. Mais ce n'était qu'un feu qu'on pouvait ranimer... Aujourd'hui, il s'agit de bien autre chose, de bien plus grand, de bien plus précieux : l'Éducation de nos jeunes... Que devons-nous dire et faire ?...

Comprenez bien : il ne s'agit pas d'une critique de l'évolution de la manière de tester les jeunes en fin de cursus scolaire. L'évolution doit avoir lieu : elle est nécessaire et vitale. Ou l'éducation évolue ou elle se sclérose.

Comprenez bien : il ne s'agit pas d'une critique contre l'évaluation des acquis mémorisés des jeunes. La chose est nécessaire. Plus : l'enseignant a le droit et le devoir de pousser ses jeunes jusque dans leurs retranchements, afin qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes et qu'après coup ils en soient fiers et en sortent grandis.

Mais, grand Dieu, que cela se fasse avec infiniment d'intelligence, par des méthodes suscitant l'intelligence, au bénéfice de l'intelligence. Et non avec ce qui peut paraître comme une insulte à l'intelligence de nos jeunes et à leur bonne foi.

J'espère, au final, que ce que j'ai reçu au début de cette semaine n'est qu'une mouture, une ébauche mal équarrie.

J'espère qu'au final, dans un mois, la version définitive sera à la hauteur de ses ambitions, à la hauteur de l'intelligence de nos candidats et toute dévouée à l'épanouissement de la culture et du savoir de notre jeunesse.

J'espère de tout cœur, au final, que les jeunes sortant des examens du baccalauréat seront épuisés par leur semaine de dur labeur, mais fiers d'avoir donné le meilleur d'eux-mêmes dans des examens valorisants.

Frère Dominique Baron (FIC), Professeur de littérature, 30 mai 2008